



COMMUNIQUE DE PRESSE

Beauvais, le 10 juillet 2017

Grands projets d'infrastructures repoussés – Edouard Courtial craint l'abandon de la construction du canal Seine Nord Europe et du barreau ferroviaire Roissy-Picardie

Le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a annoncé ce matin la mise en attente des grands projets d'infrastructures, y compris ceux qui étaient déjà avancés.

Cette annonce est une très mauvaise nouvelle pour l'Oise.

La mobilisation collective avait permis ces derniers mois de mettre au travail la Société du Canal Seine Nord Europe, ce qui permettait d'envisager sereinement un début des travaux, prévus pour commencer dans l'Oise, au tout début de l'année 2018.

De la même manière, les collectivités de l'Oise s'étaient alliées au printemps pour boucler le financement nécessaire à la construction du barreau ferroviaire Roissy-Picardie, promesse pour des milliers d'Oisiens d'accéder plus facilement au bassin d'emplois de la région parisienne.

L'annonce par le ministre de la transition écologique et solidaire de l'abandon de ces projets, même s'il n'est que provisoire, est absurde.

En effet, le canal Seine Nord Europe est en lui-même un projet de développement durable puisqu'il promet de retirer des autoroutes saturées du nord de la France des milliers de camions pour transporter leurs cargaisons sur des péniches beaucoup plus respectueuses de l'environnement.

De la même manière, le barreau Roissy-Picardie permettrait d'offrir une solution de transport en commun économe à des milliers de personnes contraintes d'utiliser leurs voitures pour aller travailler.

C'est aussi une très mauvaise nouvelle pour l'emploi dans le département, où tous les acteurs locaux étaient mobilisés pour que ces chantiers profitent pleinement aux demandeurs d'emploi de l'Oise.

Enfin, l'abandon de ces projets, s'il était confirmé témoignerait du peu de cas que semble faire Nicolas Hulot du respect de la parole donnée, quand bien même l'engagement aurait été pris par un précédent gouvernement. Dans ces deux projets, le Département de l'Oise, comme de nombreuses autres collectivités locales, s'était engagé fortement en votant des crédits de respectivement 100 M€ et 12 M€. En agissant ainsi, l'Etat gèle de fait les crédits, équivalents en montant, mobilisés par les collectivités pour ces mêmes projets ; ce n'est pas de cette manière qu'on traite des partenaires financiers.

Contact Presse

Direction de la Communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :

oise.fr

